



Cigarette en discothèque

Rubrique : questions-réponses - Date : mercredi 13 février 2008

Comment agir si on va dans une discothèque et on voit des individus qui fument en sachant que le patron ne dit rien car c'est ses amis ou des clients important ? et en sachant que je suis une femme enceinte a cote d'eux ?

Réponse :

Déposez plainte au commissariat le plus proche ou à la gendarmerie.

Si votre demande n'est pas prise en considération, ce qui serait étonnant, déposez une plainte devant le [procureur de la République](#) ou faites appel à notre service de **mise en demeure**